

BILAN DE COMPÉTENCES ASCENSION DYNAMIQUE





Ascension Dynamique

Le bilan de compétences

"Ascension Dynamique " propulse votre carrière vers de nouveaux sommets avec une approche énergique et ciblée. Ce bilan s'adresse spécifiquement aux personnes ressentant une stagnation dans leur parcours ou aux individus désireux d'accélérer ou de transformer leur parcours professionnelle. Si vous vous trouvez confronté à l'incertitude, au manque de direction ou à la frustration de ne pas atteindre vos pleins potentiels, Ascension Dynamique offre la solution.



C'est quoi un Bilan de Compétences ?

Avec Ascension Dynamique, plongez dans une exploration approfondie de vos compétences, identifiez clairement vos forces et vos talents naturels, débloquez des opportunités cachées dans le marché du travail actuel. Ce bilan est conçu pour transformer votre sentiment d'immobilité en une évolution professionnelle tangible et mesurable.



En somme, "Ascension Dynamique" est idéal pour toute personne souhaitant investir dans son développement professionnel, clarifier ses objectifs de carrière, et mettre en œuvre un plan d'action concret pour réaliser ses ambitions.

Pour Qui ?

Le bilan de compétences "Ascension Dynamique" s'adresse à un large éventail d'individus à différents stades de leur parcours professionnel. Que vous soyez salarié, en recherche d'emploi, entrepreneur, ou professionnel en réorientation.



Accessibilité et délais d'accès ?

Nous vous proposons un rendez-vous sous 5 jours afin d'analyser vos besoins et vos attentes. votre projet. Ce rendez-vous est gratuit et sans engagement. Si vous décidez de poursuivre avec nous, le bilan pourra commencer en fonction des différentes modalités réglées (devis, Accord de prise en charge, signature des conventions ...)

Toutes les formations dispensées à sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Lors de l'inscription à nos formations, nous étudions avec le candidat en situation de handicap, à travers un questionnaire, les actions que nous pouvons mettre en place pour favoriser son apprentissage.

Pour cela, nous pouvons également nous appuyer sur un réseau de partenaires nationaux préalablement identifiés.

Objectif pédagogique

Ce programme vise à guider les participants dans l'analyse de leur carrière.

- Analyser sa carrière et évaluer ses compétences, aptitudes et motivations.
- Aligner ou préciser un projet professionnel ou de formation avec vos aspirations et valeurs.
- Explorer des opportunités de carrière inédites, incluant la possibilité d'une reconversion.
- Améliorer votre développement professionnel en approfondissant la connaissance de vous-même.
- Planifier une progression de carrière ou renforcer votre employabilité.
- Fixer des objectifs et les mettre en oeuvre



Le déroulement du bilan de compétences suit les trois phases réglementaires inscrites au Code du travail :

Il commence par un entretien d'accueil gratuit et sans engagement, suivi de la phase d'investigation, divers tests (QCM, centres d'intérêt, personnalité, Soft Skills, orientation professionnelle). Cette phase inclut des apports sur le marché de l'emploi, les métiers, les formations, la création d'entreprise, et des enquêtes-métiers pour rencontrer des professionnels. La démarche s'achève par la phase de conclusion, rédaction d'une synthèse qui résume le projet professionnel, les atouts du bénéficiaire et son plan d'action.

Comment se déroule le bilan de compétences ?

Les séances du bilan de compétences sont organisées selon un planning prévisionnel de 10 séances, habituellement à raison d'une séance par semaine, et planifiées en fonction de vos disponibilités. Ce planning est flexible et peut être ajusté selon vos besoins et contraintes. En cas de nécessité, des modifications peuvent être apportées au planning durant le bilan.

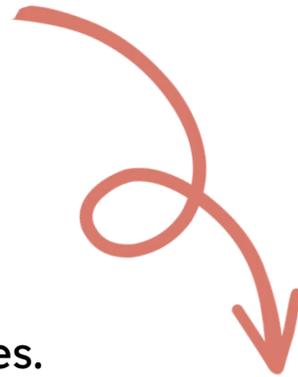


Le(a) formateur (trice) explique le contenu de l'Ebook et donne les consignes au (à la) bénéficiaire oralement. En suivant l'Ebook, le(a) bénéficiaire lit les textes, réalise les tests et les exercices en suivant les consignes indiquées.

La formation à distance (en distanciel asynchrone) ou en présentiel s'appuie sur des outils de travail dont **le nombre varie en fonction de la formule de bilan de compétences choisie**. Ces plateformes de travail contiennent des textes à lire, des exercices à réaliser ainsi que des tests de personnalité. Les liens d'accès sont remis au début du bilan. A chaque entretien avec le ou la bénéficiaire, les tests et travaux réalisés par le ou la bénéficiaire seront débriefés.

Comment se déroule le bilan de compétences ?

Avec votre coach, vous allez :



- Identifier et valoriser vos compétences.
- Révéler votre potentiel
- Découvrir et comprendre votre propre fonctionnement.
- Valider vos compétences acquises et celles qui sont transférables.
- Définir votre prochaine étape professionnelle
- Élaborer un plan d'action et d'objectifs ciblés.
- 18 heures d'entretiens en face à face

Différents tests de personnalité et de compétences seront mis à la disposition de la personne pour approfondir la compréhension de son profil professionnel et personnel.

À l'issue de cet accompagnement, plusieurs débouchés sont possibles :

Changer de métier et entamer une reconversion professionnelle
Vous mettre à votre compte et créer votre entreprise
Changer d'environnement professionnel
Evoluer et prendre de nouvelles responsabilités

Étape

1

La phase préliminaire

La phase préliminaire du bilan de compétences est une étape importante, où nous prenons le temps de vous écouter et de comprendre vos aspirations. Notre objectif est de co-construire avec vous le format idéal, tout en tenant compte de votre situation unique. Nous explorons ensemble les modalités les plus adaptées pour que votre bilan de compétences soit une expérience enrichissante et personnalisée. En privilégiant une approche bienveillante, nous nous assurons que vous soyez au cœur de cette démarche, optimisant ainsi son efficacité et sa pertinence pour votre évolution professionnelle..



Modalités

Entretien individuel gratuit, sans engagement

Durée entre 45 mn et 1 heure.

Conformément à l'Article L. 6313-1 du Code du travail

Étapes

2

La phase d'investigation

Un bilan de compétences "Ascension dynamique" se compose de plusieurs éléments clés, chacun visant à éclairer différentes facettes de votre profil professionnel et personnel pour vous aider à orienter ou réorienter votre carrière de manière éclairée et alignée avec qui vous êtes.

Les objectifs :

- **Évaluer** minutieusement votre parcours professionnel et personnel pour en extraire les enseignements et les compétences clés.
- **Identifier et valoriser** vos compétences personnelles et professionnelles transférables sur différents marchés et secteurs d'activité.
- **Reconnaître et mettre en avant vos talents** uniques, en soulignant leur importance dans votre développement professionnel.
- **Construire et définir** un projet professionnel ambitieux et réalisable, aligné avec vos aspirations profondes et les opportunités du marché.



Modalités

entretiens individuels , plusieurs tests de personnalité élaborés, test 360, Tests des compétences, thème numérologique, fiche métiers, enquêtes métiers...
Durée: entre 14 et 16 h

Phase définie dans l'Article L. 6313-4 du code du travail.

Étapes La phase de conclusion

Cette phase finale permet à la personne de s'approprier les découvertes faites durant la phase d'investigation et de planifier concrètement son projet professionnel.

Objectifs - Phase 3 :

Intégrer en profondeur les résultats de l'investigation.

Identifier les ressources et conditions propices à la réalisation du projet professionnel.

Détailler les étapes clés du projet, incluant l'option d'un suivi à 6 mois.

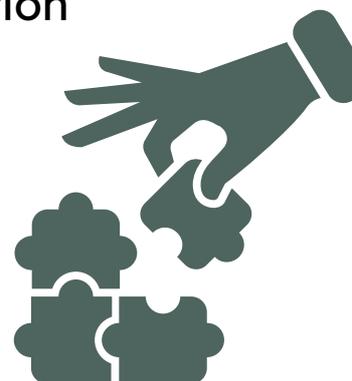
La phase finale du bilan se clôture avec la remise d'un document de synthèse reprenant les conclusions du bilan. Ces informations appartiennent exclusivement à l'apprenant et ne seront partagées avec une tierce partie que sur son autorisation explicite.

Modalités

- Type : Entretien individuel, exercices d'appropriation et de formalisation.

Durée : 2 à 4 heures.

Phase définie dans l'Article L. 6313-1 du code du travail.



Six mois après la conclusion de votre bilan, vous recevrez un questionnaire par courriel. L'objectif de ce questionnaire est de réévaluer l'avancement de votre projet professionnel défini durant le bilan. En complément, vous avez la possibilité d'organiser une session de suivi individuel avec votre conseiller, que ce soit en personne ou à distance, pour discuter de votre progression..



Modalités

Type : Adhésion à un groupe whatsapp
Durée : Entretien d'une heure individuelle si besoin

Phase définie dans l'Article L. 6313-1 du code du travail.

Moyens pédagogiques et techniques

Pour mener à bien votre investigation, nous vous mettrons à disposition tous les tests nécessaires, des ressources documentaires, une plateforme spécifique dédiée aux fiches métiers



Fiche de Rome

Liste de ressources, sites spécialisés, encyclo - métiers)

Tests de personnalité

Outils permettant de réfléchir sur les valeurs et les besoins, vos envies..

Réseautage guidé

Suivi post-bilan

Espaces collaboratifs

Accueil des apprenants dans une salle virtuelle dédiée à la formation via un lien Zoom.

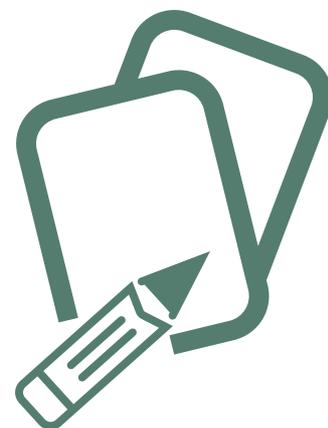
Documents supports de ressources.

Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation via différentes plateformes, ressources, fiches métiers et formation.

Méthodologie et évaluation

Pour assurer l'efficacité et la pertinence du bilan Ascension Dynamique, nous utilisons une variété de moyens pédagogiques adaptés à une exploration approfondie de votre potentiel professionnel

Nous travaillons à améliorer constamment nos méthodes pour répondre précisément aux besoins de nos accompagnés, en nous inscrivant dans une démarche d'amélioration continue. Cela inclut l'adoption des dernières innovations pédagogiques, une évaluation régulière de nos pratiques, le partage d'expériences et la participation à des formations pour accroître nos connaissances et compétences.



Le bilan de compétences ne conduit pas à l'obtention d'un diplôme ou d'une certification, mais aboutit à la création d'une synthèse co-rédigée avec le participant. Ce document final atteste la réalisation du bilan et résume les compétences et aptitudes du bénéficiaire, ses perspectives professionnelles ou de formation, et prévoit les étapes de mise en œuvre de son projet. Le processus inclut une attestation de présence, des points réguliers de suivi, un questionnaire de satisfaction en fin de parcours et un questionnaire de suivi six mois après, permettant d'ajuster le projet si nécessaire.



Déontologie

Mes Propres Choix valorise le partage, l'authenticité, la simplicité, et la bienveillance, et croit fermement en l'unicité de chaque individu. Nous nous efforçons de mettre en lumière vos talents, convaincus qu'il existe un métier qui vous passionnera et donnera du sens à votre vie. Notre but est votre satisfaction, vous motiver à explorer de nouvelles possibilités et à révéler vos talents. Le cabinet s'engage également à respecter scrupuleusement les normes déontologiques établies par la réglementation.

Réglementation

Mes Propres Choix s'engage à respecter le consentement du bénéficiaire, à éviter tout prosélytisme sur le bilan de compétences, et à établir une convention tripartite clarifiant les informations partagées. Il garantit le secret professionnel conformément au code pénal, assure que les informations collectées sont directement liées au bilan de compétences, et que les réponses fournies soient sincères. Le processus est structuré en trois phases distinctes, avec le bénéficiaire comme unique destinataire des résultats, qui ne seront partagés qu'avec son consentement. Les résultats sont restitués intégralement, et le document de synthèse, préparé sous la responsabilité du prestataire, peut être ajusté avant finalisation.

Tout bénéficiaire d'un bilan de compétence est protégé par l'article 226-13 du code pénal sur le secret professionnel

L'engagement et Obligation

Le bilan de compétences nécessite une implication personnelle et un engagement de la part de la personne qui le réalise. Vous ferez une analyse personnelle qui vous poussera à la réflexion sur vos envies, vos besoins et vos objectifs de carrière. Vous serez amené à explorer différents métiers, à faire des choix ou bien à prendre conscience que votre travail actuel vous correspond mais que vous avez besoin d'évoluer.



Les personnes s'engagent à :

- participer de manière volontaire au processus de bilan de compétences ;
- avoir une maîtrise suffisante du français (oral et écrit)
- avoir la motivation et la disponibilité pour une démarche de réflexion sur leur parcours professionnel
- s'engager à participer à l'entièreté du bilan, participer à l'évaluation mise en place (répondre à un questionnaire avant et à un questionnaire après le bilan.)

Les données recueillies sont traitées de manière anonyme et la confidentialité sera garantie.

L'équipe pédagogique

Marie-Paule CAZEAUX, cheffe d'entreprises aguerrie depuis plus de 20 ans et coach certifiée en neurosciences. Elle a contribué à l'épanouissement professionnel de centaines d'individus grâce à son expertise en développement de projet professionnel.

Parmi ses qualifications, elle possède une certification de formatrice en Process Communication Model et a complété Précog, une formation dirigée par le docteur en psychologie Guillaume DULUDE. Ce programme, reconnu pour son approche spécialisée en communication, coaching et gestion de l'anxiété, enrichit considérablement sa palette de compétences dans l'accompagnement personnalisé.



Comment financer un bilan de compétences ?

Votre bilan de compétences peut être couvert en totalité ou en partie grâce à votre Compte Personnel de Formation (CPF).

D'autres options de prise en charge financière sont également disponibles. Notre équipe est prête à vous accompagner dans la sélection de la solution la plus adaptée à votre statut professionnel (employé, indépendant, en recherche d'emploi, fonctionnaire, etc.).

Durée et tarif du bilan

Le bilan de compétences “ Etincelles de potentiel ” coûte **2250€** exempt de TVA conformément à l'article 261.4.4 a du Code Général des Impôts pour une durée de **18 heures** d'entretiens individuels.

Contactez-nous

Pour plus d'informations ou pour prendre rendez-vous, n'hésitez pas à nous contacter

Téléphone : 06 26 54 50 99

Email : contact@mespropreschoix.com

Visitez notre site web

**Pour découvrir nos services et nos offres,
rendez-vous sur notre site internet :**

mespropreschoix.com

**Nous sommes à votre écoute pour répondre à
vos questions et vous accompagner dans vos
démarches.**

À très bientôt !





Suivez-nous sur les réseaux sociaux

Restez informé de nos dernières actualités et interagissez avec nous sur :

Facebook : [mes propres choix](#)

LinkedIn : [cazeauxmarie-paule](#)

Instagram : [mes_propres_choix](#)

